

Un événement

COSMETIC
VALLEY
FRANCE



PROGRAMME
MIS À JOUR

15^{ème} Édition
Congrès
Parfums
&
Cosmétiques
Enjeux réglementaires
Chartres

15 ET 16
NOVEMBRE 2017

Le rendez-vous annuel de la réglementation cosmétique

PROGRAMME

2 JOURS POUR ÉCHANGER SUR LA RÉGLEMENTATION AVEC NOTAMMENT :

- * **Patrice BELLON**, Société Française de Cosmétologie
- * **Raphaëlle BOVE**, DGCCRF
- * **Tiphaine DAUBERT-MACIA**, Chanel Parfums Beauté
- * **Anne DUX**, FEBEA
- * **Michel FRANZ**, DGPR
- * **Jean-Baptiste JOCHUM**, Sephora
- * **Marie KENNEDY**, Elizabeth Arden-Revlon
- * **Emmanuel LEMAZURIER**, Ineris
- * **Geneviève MICHAUX**, Mayer Brown Europe LLP
- * **Xavier RADISSON**, L'Oréal
- * **Gerald RENNER**, Cosmetics Europe
- * **Vera ROGIERS**, Vrije Universiteit Brussel
- * **Sophie ROQUES-VIOLIN**, ANSM
- * **Olivia SANTONI**, CTPA

Partenaire
organisateur



www.congres-parfums-cosmetiques.com

À 1h de Paris - Navette gratuite

 Contact us for the English version:
parfums-cosmetiques@advbe.com

Partenaires





PROGRAMME

Mercredi 15 novembre 2017

La Cosmetic Valley



Premier centre mondial de ressources en Parfumerie-Cosmétique.

Le pôle de compétitivité Cosmetic Valley fédère 800 entreprises. Avec 80 % de PME qui travaillent en amont et en aval des fabricants, la Cosmetic Valley réunit l'ensemble des métiers de la filière des parfums cosmétiques.

La Cosmetic Valley est un vivier unique au monde de ressources humaines spécialisées, essentiel au dynamisme et à l'innovation du secteur. Elle vise l'emploi et le développement économique de la filière en favorisant les échanges commerciaux les synergies de réseau et l'innovation dans un marché ultra-concurrentiel.

La Cosmetic Valley, présente sur de nombreux salons internationaux, est un vecteur essentiel de l'image d'excellence du « Made in France ».

Groupes d'échanges

Ces groupes, animés par les intervenants, constituent un complément aux interventions de la journée, ils permettent :

- Un meilleur échange, plus informel, entre participants et intervenants,
- Un approfondissement du thème développé dans la journée,
- Une meilleure communication des bonnes pratiques, à travers les questions et les réponses.

Communiquez sur votre entreprise, vos savoir-faire auprès de plus de 500 participants !

Pour connaître les différentes opportunités de sponsoring, contactez **Sandra POITOU**

+ 33 (0)1 41 86 49 06
spoitou@advbe.com
www.congres-parfumskosmetiques.com

Journée animée par

Patrice BELLON, Président et **Christine LAFFORGUE**, Vice-Présidente, *Société Française de Cosmétologie*

9h00 Ouverture du Congrès Parfums & Cosmétiques

Jean-Pierre GORGES, Président de Chartres métropole, *Maire de Chartres*
Marc-Antoine JAMET, Président, *Cosmetic Valley*

9h30 Réglementation européenne : les développements récents

Gérald RENNER, Director Technical Regulatory Affairs, *Cosmetics Europe*

10h10 Questions / Réponses

10h30 ☕ Pause

11h00 How to build up a weight of evidence approach for the safety assessment of a cosmetic ingredient

- How to de-risk a false-positive in vitro genotoxicity test

Vera ROGIER, Professor Emeritus, dept In vitro Toxicology and Dermato-Cosmetology, *Vrije Universiteit Brussel*

11h30 Évaluation de la Sécurité des Produits Cosmétiques : Focus produits professionnels

Sophie JAVELOT, Responsable évaluation Sécurité Produits Cosmétiques, *L'Oréal*

12h00 Questions / Réponses

12h30 🍷 Déjeuner

14h00 Cosmétiques bio : Norme Iso, Certifications, Claims, ...

Anne DUX, Directrice des Affaires Scientifiques et Réglementaires, Chargée des Relations européennes, *FEBEA*

14h30 Manuel borderline, Dispositifs médicaux, Beauty Devices et Allégations

- Statut réglementaire des accessoires cosmétiques

Geneviève MICHAUX, Partner, *Mayer Brown Europe, LLP*

15h00 Questions / Réponses

15h30 ☕ Pause & Groupes d'échanges

16h20 À l'ère du digital, distribution & communication « multicanal », nouveaux besoins des consommateurs : quels impacts

Jean-Baptiste JOCHUM, Directeur Experience Ecommerce & Mobile, *Sephora*

17h00 Bilan des contrôles et campagnes de la DGCCRF

Raphaëlle BOVE, Chef du bureau Produits et Prestation de Santé et Services à la personne et **Catherine ARGOYTI**, Adjointe au Chef du bureau Produits et Prestation de Santé et Services à la personne, en charge des Produits Cosmétiques, *DGCCRF*

17h30 Bilan des Inspections 2016 et 2017 de l'ANSM : Focus évaluation de la sécurité

Sophie ROQUES-VIOLIN, Chef de Pôle Inspection et Surveillance du Marché et **Vanessa PICOT**, Inspecteur des produits cosmétiques, *ANSM*

18h00 Questions / Réponses

18h30 Remise des diplômes à la 9^{ème} promotion du Mastère Spécialisé

Réglementation internationale des parfums et des produits cosmétiques

18h45 Fin de la 1^{ère} journée

19h00 La soirée de Chartres métropole





PROGRAMME

Jeudi 16 novembre 2017



Journée animée par

Anne LAISSUS-LECLERC Directrice Affaires Réglementaires Techniques et Sous-traitance, *LVMH Recherche P&C*
Et **Eric PERRIER**, Consultant Indépendant

9h00 **Perturbateurs endocriniens, Nanomatériaux : Stratégie, Point réglementaire, ...**
Michel FRANZ, Adjoint au chef du Bureau des produits chimiques, DGPR,
Ministère de la Transition écologique et solidaire

9h30 **Perturbateurs endocriniens : Comment évaluer la sécurité des produits ?**
Emmanuel LEMAZURIER, Chargé de mission, *Ineris*

10h00 Questions / Réponses

10h30 ☕ Pause

11h00 **Ingredients under the spotlight**
Marie KENNEDY, Membre SCT Ingrédients, *Cosmetics Europe*, International Compliance Director, *Elizabeth Arden-Revlon*

11h30 **Reach : qualité des dossiers déjà déposés – Echéance 2018**
Xavier RADISSON, Chemicals Management Regulations, *L'Oréal*

12h00 Questions / Réponses

12h30 🍷 Déjeuner

14h00 **Brexit : Impacts sur les entreprises européennes**
Olivia SANTONI, Director, Regulatory and International Services, *CTPA*
Emma TROGEN, Director Legal Affairs, *Cosmetics Europe*

14h30 **Les microplastiques : Etat des lieux des réglementations et projets dans le monde**
Tiphaine DAUBERT-MACIA, Directrice Affaires Réglementaires Cosmétiques,
Chanel Parfums Beauté

15h00 Questions / Réponses

15h30 ☕ Pause

16h00 **Les évolutions réglementaires critiques dans le Monde**
Anne-Marie BRETON et **Armand GUYON**, Chargés d'Affaires Réglementations Internationales, *FEBEA*

16h45 Questions / Réponses

17h00 **La réglementation en pratique : Séance de questions / réponses**
Vous pourrez poser toutes vos questions en toute confidentialité par écrit et avant le déjeuner du 2^{ème} jour du Congrès.
Les Départements Affaires Scientifiques & Réglementaires et Juridiques & Sociales de la *FEBEA* y répondront lors de cette séance de questions / réponses.

18h15 *Fin du Congrès*



Vous trouverez toutes les informations pratiques sur :

www.congres-parfumscosmetiques.com

Traduction



Traduction simultanée en anglais pour nos amis non francophones.
Merci de leur indiquer de contacter l'équipe pour toute information
🌐 parfumscosmetiques@advbe.com



LA SOIRÉE

DE CHARTRES

TERRITOIRE – INNOVATION – COSMÉTIQUE

« QUAND LA CULTURE RENCONTRE LA COSMÉTIQUE ... »

MERCREDI 15 NOVEMBRE 2017 À PARTIR DE 19H



Informations




Pour vous inscrire, recevoir plus d'information sur le Congrès contactez-nous :

☎ **01 41 86 41 10**

✉ parfumscosmetiques@advbe.com

Le Congrès se tiendra à **Chartreexpo**,
Rue Jean Mermoz - 28011 Chartres Cedex
Navettes gratuites à votre disposition depuis Paris



**Simple et rapide,
inscrivez-vous directement en ligne :**
 www.congres-parfumskosmetiques.com

ou retournez-nous le bulletin ci-dessous à :
abe - Congrès Parfums & Cosmétiques
 35 / 37, rue des Abondances
 92513 Boulogne Billancourt cedex - France

 +33 (0)1 46 04 57 61

Pour nous contacter :

Xavier Sicard

 +33 (0)1 41 86 41 10  sicard@advbe.com

Je souhaite m'inscrire :

- 2 jours : 1 050 € HT (1 260 € TTC)
 1 jour : 699 € HT (838,80 € TTC)

TARIF PRÉFÉRENTIEL :

Réduction de 15 % si vous êtes :

- Adhérent Cosmetic Valley ou Société Française de Cosmétologie
 2 jours = 892,50 € HT (1 071 € TTC)
 1 jour = 594,15 € HT (712,984 € TTC)

Réduction de 20 % si :

- Inscription groupe ≥ 5 personnes ou TPE (entreprise ≤ 10 salariés)
 2 jours : 840€ HT (1 008 € TTC)
 1 jour : 559,20 € HT (671,04 € TTC)

PARTICIPANT : à remplir intégralement - Merci de remplir un bulletin par personne

Mme M. Prénom : Nom :
 Fonction : Société :
 Tél. : Fax : E-mail :
 Adresse :
 CP : Ville : Pays :

Participera au Congrès Parfums & Cosmétiques :

- Aux journées des 15 & 16 novembre À la journée du 15 novembre À la journée du 16 novembre
 Au déjeuner du 15 novembre À la soirée Chartres du 15 novembre Au déjeuner du 16 novembre

Souhaitez-vous bénéficier de la navette au départ de Paris qui sera mise à votre disposition ? oui non

ADRESSE de FACTURATION (si adresse différente)

Bon de commande / n° de dossier :
 Mme M. Prénom : Nom :
 Société :
 Adresse :
 CP : Ville : Pays :
 Tél. : Fax : E-mail :
 N° Siret : N° TVA :

Vous recevrez, à réception de votre inscription, toutes les informations pratiques nécessaires à votre participation au Congrès Parfums & Cosmétiques.

PAIEMENT : à effectuer impérativement à la Cosmetic Valley avant le Congrès

Je règle mon inscription :

- Par chèque de € TTC à l'ordre de la Cosmetic Valley
 Par carte bancaire (*nous contacter*)
 Par virement à notre banque :
 IBAN : FR76 1450 5000 0108 1015 0062 416 * BIC : CEPAFRPP450
 Caisse d'Epargne Loire-Centre (00001) - 28000 Chartres
 Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente.

Cachet, date et signature

CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

1. Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent. 2. Conditions d'inscription : les frais d'inscription comprennent les conférences, les déjeuners & pause-café, une documentation complète sur les interventions. Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture. 3. Toute annulation doit être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception. Toute annulation reçue avant le 2 novembre 2017 donnera lieu à un remboursement intégral des frais d'inscription à l'exception d'une somme forfaitaire de 80 € retenue pour les frais de dossier. Toute annulation reçue au-delà de cette date, donnera lieu au paiement intégral des frais d'inscription. Ces conditions sont également applicables à toute personne absente le jour du Congrès et non remplacée. Le participant pourra se faire remplacer en informant au préalable l'équipe organisatrice par écrit. 4. Paiement à réception de facture : par chèque à l'ordre de Cosmetic Valley ou par virement. L'accès au Congrès pourra être refusé si la facture n'est pas intégralement réglée. 5. Accès : nous consulter. 6. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de modification à faire valoir auprès des organisateurs. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions pour d'autres manifestations. Cochez la case si vous ne souhaitez pas recevoir d'autres propositions commerciales.

Organisé par :



1, place de la Cathédrale
 28000 Chartres
www.cosmetic-valley.com

Partenaire organisateur :



Direction du Développement
 Économique
www.chartres-metropole.com

Commissariat général :



abe - Parfums & Cosmétiques
 35 / 37, rue des Abondances
 92513 Boulogne Billancourt cedex